



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. François Ouimet	1
Élection du vice-président, M. Stéphane Bergeron	1

Intervenants

M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée
M. François Ouimet, président de la commission

M. Daniel Bernard
M. Sylvain Gaudreault

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Élection du président et du vice-président

(Treize heures onze minutes)

Le Président (M. Vallières): À l'ordre, chers collègues! Chers collègues, à l'ordre! Alors, je constate que nous avons le quorum. Je déclare donc la séance ouverte.

Comme vous le savez, le mandat de cette commission est de procéder, conformément à l'article 134 de notre règlement, à l'élection à la présidence et la vice-présidence de la Commission de l'économie et du travail.

Alors, conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 14 janvier 2009, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 de notre règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. François Ouimet

Je suis donc prêt maintenant à recevoir des propositions pour le poste de président.

M. Bernard: Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, j'ai l'honneur de proposer le député de Marquette, M. François Ouimet, à titre de président de la Commission de l'économie et du travail.

Le Président (M. Vallières): Je vous remercie. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Une voix: ...

Le Président (M. Vallières): Alors, M. le député de Marquette, je vous déclare élu président de cette commission, et juste... Mais, M. le président, juste avant de vous céder le siège, je vais vous souhaiter de bonnes délibérations, un travail des plus constructifs, vous dire que vous êtes entre bonnes mains avec le député M. François Ouimet, évidemment vous souhaiter un bon congé pendant la période qui va suivre, jusqu'au début de la session en mars, et puis vous dire que pour moi ça continue d'être un superprivilège de pouvoir travailler avec vous ici, en cette Assemblée. Alors, bonnes délibérations. Bon mandat, M. le président.

Le Président (M. Ouimet): Merci. Alors, merci, chers collègues, et je suis convaincu que nous aurons beaucoup de plaisir à travailler ensemble, particulièrement moi et le futur vice-président de la commission.

Élection du vice-président, M. Stéphane Bergeron

Donc, je suis prêt à recevoir les candidatures à titre de vice-président de la commission. M. le député.

M. Gaudreault: Oui. M. le Président, conformément à notre règlement, je propose que le député de Verchères, M. Stéphane Bergeron, soit élu vice-président de la Commission de l'économie et du travail pour la durée de son mandat.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Alors, est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Une voix: ...

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Ouimet): Légère hésitation. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Donc, je déclare le député de Verchères élu vice-président de la Commission de l'économie et du travail.

Et la commission ayant accompli son mandat, j'ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 13 h 14)